

REÇU LE
- 5 MARS 2018

Ministère de l'Éducation nationale

Le ministre

Paris, le

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité, pour l'association reconnue d'utilité publique « Union nationale des centres permanents d'initiative pour l'environnement - UNCPIE », le renouvellement de l'agrément national en application des articles D. 551-1 et suivants du code de l'éducation, relatifs à l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Cette demande a été soumise à l'examen du conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public qui a émis un avis favorable lors de sa séance du 16 janvier 2018.

J'ai décidé d'accorder le renouvellement de l'agrément national à votre association avec extension aux unions régionales des CPIE et aux centres permanents d'initiative pour l'environnement (CPIE). Un arrêté signé en ce sens fera l'objet d'une mention au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.



Jean-Michel BLANQUER

Monsieur Dominique LARUE
Président de l'association
« Union nationale des centres permanents d'initiative
pour l'environnement - UNCPIE »
26, rue Beaubourg
77003 PARIS

SEC CHEFCAB/2018-